

## **Une erreur à 804 364,90 €**

Comme le Maire s'y était engagé lors du conseil municipal du 27 mars 2024, il était prévu de discuter en commission finances d'un amendement d'AGT au budget 2024, afin d'y inclure des moyens supplémentaires par un emprunt permettant d'avoir un volet social important.

Mais en début de commission, la majorité municipale nous apprend qu'il y a eu « *une erreur de retranscription dans le budget 2024* », que la conséquence de cette erreur est un « trou » de 804 364,90 € dans celui-ci, qui sera couvert par un emprunt. Par conséquent l'examen de notre amendement devenait caduque faute de marge financière suffisante.

Faire porter l'erreur sur « l'administration », donc sur les services, permet aux élus de se dédouaner bien facilement de leurs responsabilités. Le recours à l'emprunt, si décrié hier, paraît aujourd'hui la seule solution.

Nous poursuivrons nos interventions pour que le budget de la ville comporte un volet social important. Il en sera de même au CCAS pour les aides aux personnes.

**Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Mohamed BENBEDRA, Catherine BONNEAU, Sylvie LENOBLE, Cédric ROSMORDUC, Michel SOULAS.**

[agauchestoute@gmail.com](mailto:agauchestoute@gmail.com)

*Juin 2024*

